

# DECLARATION DE DEMARCHAGE

Conformément à l'arrêté municipal du 23 mai 2024, tout démarchage doit faire l'objet d'une déclaration à la mairie, 15 jours avant le commencement de celui-ci.

Le démarchage est soumis à une réglementation protectrice portant sur le contenu du contrat et les délais de rétractation.

## Déclarant

Dénomination sociale :	LA MAISON DES AVEUGLES		
Numéro SIRET :	51502622700014		
Adresse :	N° : 1	Rue : Place des Musées	
	Ville : 44230 Saint SÉBASTIEN / Loire		
Nom du responsable :	MOINDRON	Prénom :	Jean - François
Téléphone :	06 62 32 79 82	Mail :	La.maison.des.aveugles@gmail.com

## Démarchage

Objet du démarchage :	réculte de Fonds (chèques ou espèces)		
Période :	du : 15 avril 2025	au : 15 mai 2025	inclus

## Démarcheurs

Nom :	POTIER	Prénom :	François
N° de téléphone :	06 21 50 56 72	N° d'immatriculation du véhicule :	BT 205 2C
Nom :	/	Prénom :	/
N° de téléphone :	/	N° d'immatriculation du véhicule :	/
Nom :	/	Prénom :	/
N° de téléphone :	/	N° d'immatriculation du véhicule :	/

Je, soussigné(e)

POTIER Franis

Reconnais que la présente déclaration n'autorise en aucun cas le mandataire à se déclarer accrédité par la commune pour démarcher les particuliers.

Date :

Cachet du déclaration et signature :



Réservé à la Mairie

Date : 15/04/2025

Cachet et signature :



## Pièces à joindre à la déclaration de démarchage :

Un extrait K-bis de moins de trois mois du déclarant

Pour chaque agent prospectant :

La carte professionnelle

La pièce d'identité

LA PRESENTE DECLARATION N'AUTORISE EN AUCUN CAS LE MANDATAIRE  
A SE DECLARER ACCREDITE PAR LA COMMUNE POUR DEMARCHER LES PARTICULIERS

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Mairie de Seingbouse pour le respect des règles de la vente à domicile, appelé « porte à porte », qui consiste à proposer au consommateur de souscrire un contrat de vente, de location ou de prestation de services. Les données collectées seront communiquées aux seuls agents habilités de la mairie et de la Direction Départementale de Protection des Populations. Les données sont conservées pendant un an.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données, vous pouvez vous opposer et retirer votre consentement à tout moment auprès du délégué à la protection des données de la Mairie de Seingbouse.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez adresser un courriel à l'adresse : [secretariat@mairie-seingbouse.com](mailto:secretariat@mairie-seingbouse.com). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.